

Communiqué de presse : le 16 octobre 2012

ADAMAS RENFORCE SA PRESENCE EN AFRIQUE DU NORD ET DE L'OUEST : RECRUTEMENT D'UN ASSOCIE ET CREATION D'UNE ALLIANCE STRATEGIQUE AVEC LE CABINET DE CONSEIL MAROCAIN, FIGES

Philippe de Richoufftz rejoint le cabinet Adamas en qualité d'associé en vue de développer au Maroc et en Afrique de l'Ouest l'activité consacrée aux projets industriels et d'infrastructures, notamment en partenariat public-privé.

L'arrivée de Philippe de Richoufftz au sein du cabinet s'accompagne de la création d'une alliance stratégique avec le cabinet Figes, dirigé par le Professeur Mohamed El Mernissi, conseil de référence au Maroc dans les partenariats public-privé.

Cette alliance stratégique a pour vocation de développer l'activité du cabinet consacrée aux projets industriels (implantations industrielles et joint-ventures) et aux projets d'infrastructures, notamment dans les domaines de l'énergie, de la production et de la distribution de l'eau au Maghreb (tout particulièrement au Maroc) et en Afrique de l'Ouest.

En intégrant Philippe de Richoufftz en qualité d'associé, le cabinet, qui était déjà très actif dans ces domaines en France et en Chine depuis plusieurs années, va pouvoir renforcer sa présence en Afrique du Nord et de l'Ouest, et s'adjoindre les activités liées aux concessions portuaires dans lesquelles Philippe de Richoufftz dispose d'une très solide expérience.

« Situé dans la capitale économique du Maroc qui concentre plus d'un tiers des établissements industriels du pays, cette collaboration a pour objet de permettre à nos 2 cabinets de travailler efficacement ensemble à Paris, à Casablanca et en Afrique de l'Ouest sur des grands projets industriels et d'infrastructures » explique Philippe de Richoufftz.

« Nos liens avec le Maghreb sont historiques. L'expérience incontournable de Philippe et sa solide connaissance du terrain nous permet de concrétiser aujourd'hui notre implantation au Maroc et s'inscrit parfaitement dans la stratégie de développement des activités d'Adamas en Afrique du Nord et de l'Ouest » commente Robert Guillaumond, associé co-fondateur du cabinet d'Adamas.

Philippe de Richoufftz a exercé au Maroc au cours des 9 dernières années, dont 4 années au sein du cabinet Gide Loyrette Nouel en tant qu'associé. Alors en charge des dossiers de droit public, droit immobilier et droit social, il a été amené à être le conseil d'opérateurs publics et privés marocains et internationaux dans des projets de partenariat public-privé, notamment de concessions portuaires, de concessions de distribution d'eau et d'électricité, de contrats de production et de vente d'électricité issue d'énergie renouvelable ou encore de concessions de distribution d'eau d'irrigation.

En parallèle, dans cette même zone géographique, il fut le conseil de groupes internationaux et marocains dans des projets de création de zone industrielle ou d'implantation d'usines. Philippe de Richoufftz a également accompagné des investisseurs internationaux dans des projets de développement de complexes touristiques et résidentiels au Maroc ou dans la création de réseaux de distribution et fut le conseil régulier de groupes internationaux sur l'ensemble des problématiques de droit social marocain.

A propos de Philippe de Richoufftz :

Philippe de Richoufftz (39 ans) possède une maîtrise Droit des affaires internationales et est diplômé d'un DESS en droit du commerce extérieur (Paris I). Inscrit au barreau de Paris en 1999, il a tout d'abord exercé 4 ans à Paris au sein du cabinet Freshfields comme collaborateur en contentieux civil et commercial, avant de rejoindre le cabinet Naciri & Associés / Gide Loyrette Nouel à Casablanca en 2003 où il est devenu associé en 2008 et qu'il a quitté en 2011 pour intégrer le cabinet Allen & Overy à Paris en tant que *counsel* dans le département financement de projets.

A propos du cabinet Figes :

Dirigé par le Professeur Mohamed El Mernissi, le cabinet Figes est un conseil de référence au Maroc dans les partenariats public-privé, agissant pour l'Etat marocain et ses établissements publics dans les plus importants projets d'infrastructure du pays (port de Tanger Med). Le cabinet Figes intervient par ailleurs régulièrement en qualité de conseil des prêteurs ou des sponsors dans ce type de projet. Sa pratique s'étend en outre à l'arbitrage marocain ou international, au droit des sociétés, au droit foncier et immobilier et au droit commercial et de la distribution.

A propos d'ADAMAS (<http://www.adamas-lawfirm.com>)

ADAMAS allie une double culture publique et privée, nationale et internationale, et intervient pour le compte de clients institutionnels, groupes français et étrangers, entreprises privées et publiques.

Créé en 1969 et implanté à Lyon, Paris, Stuttgart, Pékin et Shanghai, ADAMAS compte 60 avocats dont les compétences s'expriment aux conflits du droit des affaires et du droit public : notamment en matière de fusions et acquisitions ; montage et financement de projets complexes ; PPP ; contrats et marchés publics ; concurrence et distribution ; propriété intellectuelle et nouvelles technologies ; environnement ; énergie ; sciences de la vie et biotechnologie.